

Interview de Marc Nolhier - directeur adjoint de la DREAL PACA
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

1/ Vous suivez personnellement ce plan pour la DREAL depuis le lancement des consultations en 2009. Quel est votre sentiment sur le rôle joué par la DREAL en tant que pilote de ce second plan régional santé environnement ?

Les clés qui ont permis le succès du PRSE sont multiples. Avant tout, il faut citer l'excellente entente des deux co-pilotes, DREAL et ARS, toutes deux mobilisées sur toute la chaîne hiérarchique. Cette étroite collaboration a permis de rapprocher les cultures et les préoccupations de nos deux administrations. Elle a fait émerger la méthode de concertation qui a permis de mobiliser un maximum de personnes, plus de 600. C'est entre autres, la mobilisation de ces 600 acteurs qui permettra d'obtenir des résultats en matière de santé.

Enfin, sur l'organisation des rencontres d'acteurs, nous avons fait appel à un journaliste pour animer les débats de façon neutre. Les participants sont semble-t-il satisfaits de la liberté qui leur est ainsi donnée de s'exprimer.

2/ Quels sont les axes majeurs de la politique Santé – Environnement menée au sein de la DREAL PACA ?

Ces axes sont proches des enjeux retenus par le PRSE. Parmi les actions que nous pilotons, je peux citer à titre d'exemple :

- la réduction des émissions industrielles de substances dangereuses dans l'eau et dans l'air ;
- les diagnostics des sols dans des lieux accueillant des enfants ou des adolescents ;
- la révision des 4 plans de protection de l'atmosphère qui ont été évoqués lors des tables rondes (Bouches du Rhône, agglomération de Toulon, agglomération d'Avignon et Alpes Maritime du sud);

Vous voyez, à travers ces exemples, la diversité des implications de la DREAL sur le thème santé/environnement.

3/ Pouvez-vous nous en dire un plus sur votre rôle de financeur ?

La DREAL a accompagné en 2011 16 projets, inscrits au PRSE 2. Ces projets ont été sélectionnés par un appel à projets spécifique que nous avons lancé. Ils relèvent des trois enjeux du PRSE 2 : l'air, l'eau et la connaissance.

Le financement apporté par la DREAL aux différents projets est très variable en pourcentage et en montant. Le total des subventions s'élève à 210 000 €.

Un nouvel appel à projets, conjoint avec l'ARS, devrait permettre une nouvelle mobilisation de fonds coordonnée en 2012.

Les projets peuvent par ailleurs être soutenus financièrement via des appels à projet nationaux lancés directement par le Plan national Santé environnement. C'est le cas pour les conseillers habitat intérieur, les transports urbains (13 projets pour 133 M€ dont ceux de la communauté du pays d'Aix et du Grand Avignon...) ou les ZAPA (Zone d'action prioritaire pour l'air, le Pays d'Aix a été retenu)...

4/ LE PRSE 2 PACA 2009-2013 dressera bientôt son bilan et celui de ses 172 projets, quelles sont les perspectives pour les années futures ?

La Loi rend obligatoire une révision tous les 5 ans des plans régionaux santé environnement.

La réalisation du Plan National Santé environnement 3 est d'ores et déjà planifiée pour fin 2013. Les thèmes qui seront traités seront probablement dans la continuité du PNSE 2, avec des axes sur les inégalités sociaux/environnementales et les risques émergents (nano-matériaux,...).

En PACA, nous conserverons notre méthode de consultation qui a fait ses preuves et nous chercherons à valoriser les résultats du plan actuel.

5/ Le forum d'aujourd'hui avait pour objectif de favoriser les échanges entre les acteurs du réseau santé environnement. Vous l'avez également ouvert au grand public, quel sens donnez-vous à ce type de rassemblement ?

Parmi les 170 projets du plan, beaucoup font appel à l'éducation et à la diffusion des connaissances. L'adhésion du public est primordiale. Il faut en effet que les actions du plan suscitent, rencontrent et accompagnent le changement des comportements, des modes de vie, des déplacements, des manières d'acheter ou plus simplement de jardiner...